



Caen



actu.fr du 29 août 2023



392 mots

# Rentrée 2023 : les enseignants contractuels en hausse de 59% dans le Calvados

Les enseignants contractuels ont le vent en poupe dans le Calvados. La rectrice régionale est venue à leur rencontre, lors d'une formation à Caen (Calvados), le mardi 29 août 2023.



La rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini, s'est rendue à Caen pour rencontrer de futurs enseignants contractuels.

La rentrée des classes approche à grands pas, et ne concerne pas que les enfants. Les nombreux enseignants de l'académie de Normandie (près de 38 000) se préparent déjà à revenir dans les salles de classe.

Parmi ces enseignants, il existe une catégorie un peu particulière : les contractuels. Œuvrant en CDD renouvelable, ils ne passent pas les concours classiques et

prennent leur poste à l'issue d'une formation accélérée. Ils étaient 110 l'an passé. Ils seront 175 cette année, soit une hausse de 59%.

Ce mardi 29 août 2023 à Caen, ils étaient une quinzaine, principalement des femmes, à se former dans les locaux de l'INSPÉ (institut national supérieur du professorat et de l'éducation).

Des parcours variés, mais une passion commune

Ce système de contractualisation présente des avantages, "une plus grande flexibilité et la possibilité de provenir de parcours plus variés", indique Armelle Fellahi, directrice académique du Calvados.

Dans la pièce, de nombreuses personnes sont issues d'un master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Parmi ces personnes, Nolwenn. Après un échec au concours, elle rêve toujours d'enseigner. La solution alors : exercer de manière contractuelle.

Dans le groupe également, plusieurs reconversions. Des anciens travailleurs sociaux, prof de sports ou AESH (accompagnants d'élèves handicapés) se rêvent alors à enseigner en école primaire. Dans ce cas, même solution, la contractualisation.

Les difficultés de la profession

Les parcours sont très différents. On retrouve même des enseignants devenus contractuels. Ces derniers mettent en avant d'importants obstacles dans la profession. Dans la salle de formation à Caen, une ancienne enseignante de l'académie de Versailles prend la parole et regrette les difficultés à pouvoir changer d'académie facilement. Elle a donc pris une décision radicale pour partir : elle a démissionné.

*Pour changer d'académie, il faut l'accord de nombreuses personnes et une procédure importante. On ne peut pas accepter chaque volonté de départ, car des académies sont déjà en manque de main d'œuvre. Armelle Fellahi, directrice académique du Calvados.*

Cette rencontre a aussi pu être un moment d'échange, entre les contractuels et la directrice, Christine Gavini, sur les diverses problématiques rencontrées dans le milieu de l'enseignement.

Selon l'Éducation nationale, il ne manquera aucun professeur à la rentrée dans le premier degré (jusqu'au CM2).